

## TINC augmente sa participation dans l'autoroute A11 (Belgique)

### **Information Réglementée**

Anvers, le 30 novembre 2017, embargo jusqu'à 18h00 CET

***TINC, la société d'investissement en actifs d'infrastructure cotée sur Euronext Bruxelles, augmente sa participation dans l'autoroute A11***

TINC, la société d'investissement en actifs d'infrastructure cotée sur Euronext Bruxelles, augmente sa participation dans le partenariat public - privé créé pour la réalisation de la nouvelle autoroute A11 entre Knokke et Zeebruges (Belgique).

Cette autoroute, d'une longueur totale de 12 km, assure une liaison plus fluide entre le port de Zeebruges et l'intérieur du pays. La séparation de la circulation portuaire et de la circulation locale augmente la sécurité routière, tout en permettant au port de se développer. La circulation touristique ne devra plus transiter par les voies régionales et rejoindra donc aisément la côte. La circulation locale sera plus aisée et plus sûre. Les nouvelles connexions locales destinées à la circulation automobile et cycliste rendront la circulation plus agréable entre les différents villages des polders. Le partenariat public - privé, dont le donneur d'ordre est la Région flamande (Agentschap Wegen en Verkeer) comprend la conception, la construction, le financement et l'entretien durant une période de 30 ans, de l'autoroute, en échange d'une rémunération de disponibilité en fonction de la prestation. L'autoroute a été réalisée par un consortium composé des entreprises Jan De Nul, Van Laere, Aclagro, Aswebo, et Franki Construct. Elle a été mise en service en septembre 2017.

Depuis juin 2017, TINC détenait une participation d'environ 23 % dans le partenariat public-privé A11. Elle vient à présent d'acquérir la participation des actionnaires industriels Jan de Nul, Van Laere, Aswebo et Franki Construct, en co-investissement avec le fonds d'infrastructure non coté DG Infra Yield. La participation de TINC passe ainsi à près de 39 %. Le prix de rachat d'environ 20 millions d'euros pour la prise de participation supplémentaire de TINC a été déterminé conformément à une exigence de rendement s'inscrivant dans la lignée des attentes de rendement pratiquées par TINC pour ce type de participation détenue dans son portefeuille d'investissements.

#### **Contact :**

Manu Vandenbulcke, CEO TINC

T +32 3 290 21 73 – [manu.vandenbulcke@tincinvest.com](mailto:manu.vandenbulcke@tincinvest.com)

Bruno Laforce, Investor Relations TINC

T +32 3 290 21 73 – [bruno.laforce@tincinvest.com](mailto:bruno.laforce@tincinvest.com)

---

#### **À propos de TINC**

TINC est une société d'investissement cotée en bourse qui détient des participations dans des entreprises actives dans la réalisation et l'exploitation d'infrastructures. TINC détient un portefeuille de 16 participations dans divers actifs d'infrastructure en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Ce portefeuille génère des flux de trésorerie à long terme qui forment la base de la politique de distribution de dividendes de TINC.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [www.tincinvest.com](http://www.tincinvest.com)